

Les chiffres du chômage

8,6 ou 9,1% : le dédale des statistiques des demandeurs d'emploi

Quelle est la réalité du chômage, aujourd'hui en France? Difficile à dire, tant il existe de définitions et de modes de calcul. Pour s'y trouver dans le maquis des chiffres, des précisions se révèlent nécessaires.

La définition la plus communément admise pour cerner la réalité du chômage, en France, mais aussi à l'étranger – et favoriser, ainsi, des comparaisons – est celle du Bureau international du travail (BIT) reprise par l'Insee : sont considérées comme chômeurs, « les personnes sans emploi à la recherche effective d'un emploi et immédiatement disponibles. Ces données sont estimées mensuellement à l'aide d'un modèle économique caté une fois pour toute sur les résultats de l'enquête emploi de l'Insee » (in *Premières informations* n° 06.1 de février 2007). À ce stade, une première précision s'impose : « une fois pour toute » signifie pour douze mois (soit de mars de l'année, à mars de l'année n+1) et non *ad vitam aeternam*, comme pourrait le laisser supposer l'Insee.

Selon l'Insee

En se référant à cette définition, le nombre de chômeurs est passé de 2,323 millions en 2005 à 2,092 en 2006, soit une diminution de 10 % en un an et un taux de chômage de 8,6 %, le meilleur niveau depuis 2001. Mais, selon l'Insee, il ne s'agit, là, que de « données provisoires, dans la mesure où elles reposent uniquement sur les statistiques de l'ANPE, qui ne fournissent qu'une approximation du concept de chômage au sens du BIT » (in *Informations rapides*

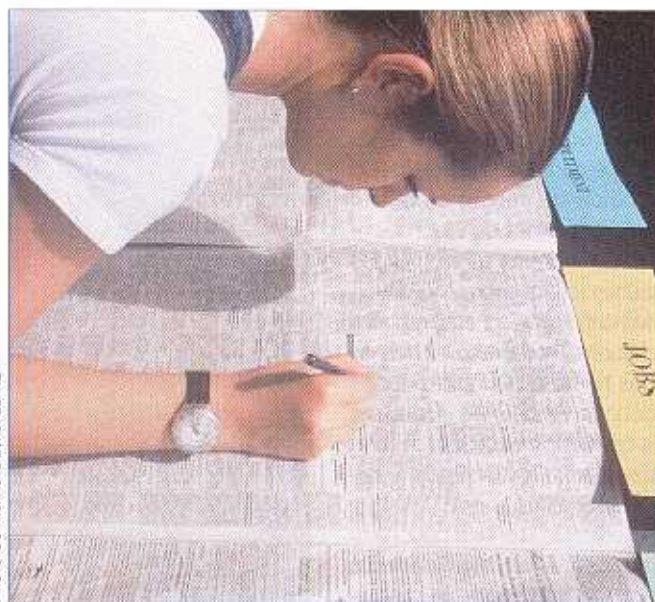


PHOTO COURTOISE EUROPEENNE

LES JEUNES ET LE CHÔMAGE - Catégorie la plus touchée, elle devrait faire l'objet d'attentions particulières

n° 37 du 31 janvier 2007). En effet, pour diverses raisons, tous les chômeurs ne sont pas inscrits à l'ANPE.

Selon l'ANPE

À quels chiffres se vouer alors? Les spécialistes sont unanimes : à l'enquête emploi annuelle de l'Insee qui se fonde, non pas sur les chiffres de l'ANPE, mais sur un recensement effectué sur un échantillon représentatif de 75 000 personnes. Or, cette année, l'Insee a prévenu que cette enquête ne serait pas rendue publique, en mars, mais en septembre... pour raisons techniques. On ne peut, cependant, pas s'empêcher de voir, dans ce retard, d'autres raisons. Traditionnellement, l'enquête annuelle revêt à la hausse les chiffres mensuels : cette année, il faudrait ajouter, selon les experts, 0,5 points de plus, ce qui fixerait le taux de chômage officiel à... 9,1 %.

Parce qu'il existe différentes situations de chômage, l'Insee répartit les demandeurs d'emploi en

huit catégories. L'à encore, les économistes sérieux estiment qu'il ne sert à rien de commenter l'évolution des chômeurs de la catégorie 1 (qui correspond à la définition du BIT), si l'on ne commente pas, parallèlement, l'évolution des chômeurs des catégories 4 et 5 qui sont le reflet de la gestion sociale du chômage.

Autres chiffres

Il se trouve que, selon le collectif *Autres chiffres du chômage* (ACDC), les effectifs de la catégorie 4 (« personnes sans emplois, non immédiatement disponibles », notamment les chômeurs en formation) ont augmenté de 5 % en un an et ceux de la catégorie 5 (« personnes pourvue d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi ») : il s'agit souvent des personnes en CDD, en intérim ou à temps partiel subi) ont littéralement « explosé », avec un accroissement de 47 %. Enfin, le même collectif relativise la diminution du chiffre « officiel » du chômage en notant que le nombre de radia-

tion a augmenté de 39 % en un an et que les chômeurs sont de plus en plus nombreux à ne plus s'inscrire à l'ANPE.

Est-ce à dire qu'il n'y aurait pas d'embellie sur le front de l'emploi? La réponse n'est pas aussi simple. Les économistes sont d'accord pour reconnaître que le nombre d'emplois créés est réel. En témoigne l'augmentation des encaissements de l'Acoss, qui a enregistré 400 000 actifs de plus en près de deux ans, et la diminution, en décembre 2006 par rapport à novembre, de 1,2 % du nombre d'allocataires de l'assurance chômage. Autre donnée qui contribue à la diminution du chômage : les départs en retraite.

En attendant

Conclusion provisoire, en attendant, les « vrais » chiffres de l'enquête emploi, le chômage a diminué, mais dans des proportions moindres que celles mises en avant par le gouvernement. Du travail reste à faire, notamment concernant le chômage des jeunes et des seniors. Pour la première catégorie, la CFTC accueille avec satisfaction la proposition faite par Jean-Louis Borloo de réunir les partenaires sociaux afin de parvenir en trois ans à « 100 % de jeunes qualifiés ». À propos de la seconde, la CFTC se désole du peu de succès rencontré par le CDD senior à l'élaboration duquel elle a contribué.

Patrice Le Roué

Pour obtenir les publications de la CFTC :

Service diffusion

**CFTC, 13, rue des Ecluses-St-Martin, 75010 Paris
Tél.: 01 44 52 43 50
diffusion@cftc.fr**